



Lettre d'Informations du 20 Août 2011 concernant la présence des Gens du Voyage du mercredi 27 juillet au jeudi 11 août

Cette Lettre est distribuée, principalement pour les habitants n'ayant pas internet, puisque la Page Actualités du Site de la Commune rendait compte des évolutions au fil des jours...

Préambule :

Ceci n'est qu'un condensé non exhaustif...

L'Etat impose aux communes de plus de 5 000 habitants de créer des zones d'accueil pour les Gens Du Voyage, au prorata de leur nombre d'habitants (Guermantes n'est donc pas concernée).

A titre de comparaison la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (dont nous faisons partie) de plus de 52 000 habitants est responsable de la création d'environ 50 places (dont la moitié existe déjà).

Or, nous avons été confrontés à la présence de 160 caravanes.....

Les Gens Du Voyage, lors de leur migration pour les fêtes religieuses du 15 août ou du 22 août près de Gien, se déplacent et «trouvent» des terrains privés ou communaux sur leurs étapes...

Deux moyens de réagir (dixit les responsables du Commissariat de Lagny) :

1- Gratuit et le plus rapide :

Plainte au Commissariat ---> Dossier en Préfecture (Melun). Le Préfet contacte la Sous Préfecture (Torcy), qui contacte le Commissariat (Lagny), celui-ci fait remonter les informations (nombres de caravanes, dangers, etc....) ----> le Préfet décide d'un Arrêté d'expulsion sous 24 ou 48 heures, selon les risques qu'il estime par rapport au lieu investit...

2- Payant (pour la Commune) et.... le plus long.... :

Désignation par la Mairie d'un Huissier qui se rend sur les lieux et procède au comptage et relevé des plaques d'immatriculation (ce qu'a déjà fait la Police mercredi soir...). A savoir : une caravane part ou une nouvelle arrive... et tout est caduc (l'huissier doit revenir...). L'Huissier demande un Référé au Tribunal et.... En général tout le monde est parti lorsque le Référé arrive....

Nous avons suivi la voie N° 1.

A noter :

Devant les circonstances de ce mercredi et des jours qui vont suivre... Vos Elus («Guermantes un Village» et «La Voix des Guermantais») se sont réunis au gré de leurs disponibilités et compétences pour essayer de résoudre au mieux, pour le bien de la Commune, cet état de fait.

Résumé :

Arrivée mercredi 27 juillet à partir de 15h de 160 caravanes sur la Plaine de jeux, dûment constatée par des Elus. Présence de 2 voitures de Police.

16h45 : dépôt par un Elu de la plainte au Commissariat de Lagny, puis rendez-vous avec le Capitaine Delrieu et la Commissaire Mme Dragon (donnant des conseils et la marche à suivre).

17h30 : retour de l'Elu sur le terrain qui rend compte aux Elus restés présents.

Judi 28 juillet, 8h45, création du dossier pour la Préfecture (courrier + plan légendé) en Mairie par 4 Elus.

10h : départ des Agents techniques pour la Préfecture de Melun.

10h15 : la Mairie après plusieurs appels trouve 1 benne Veolia (30m3) mais, pas avant lundi ou mardi...

10h45 : un Elu porte une copie du dossier en Sous-Préf. de Torcy qui sera remis à la secrétaire du Sous-Préfet.

11h00 : le même Elu se rend à Rentilly et mets au courant M. Yann Dubosc, Directeur Général de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire. Il appellera cet après midi le Directeur de Cabinet du Préfet de Seine-et-Marne (Melun) pour appuyer notre demande. Il donne également le N° de Tél. d'un Médiateur des Gens Du Voyage auprès de la Préfecture de Melun.

12h : l'Elu appelle le médiateur M. Ambert. Celui-ci est pessimiste sur la décision du Préfet car la zone ne serait pas à risque (pollution de nappes phréatiques, risques Sévésos, proximité de centrales électriques, nucléaires etc...).

19h15 : des Elus rencontrent M. Didier, le Chef de la Communauté Evangélique «Vie et Lumière». Contact très serein, M. Didier s'engage à

payer les factures (Il a déjà pris un abonnement pour un compteur forain posé par EDF/ERDF) et à respecter au maximum les habitants (nuissances sonores, environnementales, sécurité...).

Un rendez-vous est pris entre un Elu et M. Didier en Mairie pour le lundi 1er août, 14h pour faire le point et officialiser les futures factures.

Vendredi 29 juillet, dès le matin les Services de la Mairie et les Elus s'activent pour trouver une benne avant lundi et d'activer auprès d'EDF/ERDF la pose du compteur électrique.

12h : un Elu est mis au courant d'un problème de phasage électrique entre la demande et le souhait de M. Didier par EDF/ERDF pour la pose du compteur.

16h : l'arrivée d'une benne de 30m3 est annoncé par la Société SITA. Deux agents techniques se rendent sur le site pour conseiller et assister à la pose. Rejoint par un Elu.

Cet Elu et un Agent technique rencontrent un adjoint du chef de la Communauté, celui-ci étant absent, la discussion se déroule au téléphone, Il apporte les réponses pour la pose du compteur forain (Il se rendra demain samedi à l'Agence EDF de Val d'Europe). Satisfait des efforts de la Commune, Il confirme le respect des dispositions évoquées ci-dessus et le rendez-vous en Mairie de lundi.

16h45 : l'Elu rend compte en Mairie pour faire activer le contrat avec le bon phasage électrique auprès d'EDF/ERDF au plus tôt.

Conclusions :

1 - M. Didier s'est engagé à quitter la Commune le 10 août, à payer ou participer aux factures (benne, eaux, électricité). A limiter au maximum les détériorations du site.

2 - Au vu des contacts précédemment évoqués, il apparaît peu probable que le Préfet établisse un Arrêté d'expulsion avant cette date...



3 - A notre connaissance, nous avons fait le maximum légal et de communication avec cette Communauté pour que cet état de fait, se passe au mieux pour notre Commune...

Lundi 1er août, 14h, rendez-vous en Mairie, comme prévu de 3 Elus avec M. Didier. Ce dernier confirme ses engagements... date de départ (10 août), participations financières (Il viendra le mardi 2 remettre une somme d'argent correspondant aux consommations d'eau et d'électricité), etc...

Mardi 2 août, M. Didier remet la somme évoquée la veille, en Mairie. Il lui est signalé que la benne sera remplacée ce jeudi 4 août, pour éviter (même si elle n'est pas pleine) les désagréments olfactifs pour les riverains. Il s'engage à faire nettoyer, par les membres de sa Communauté, les abords de celle-ci, si jamais des sacs ont été déchirés et s'engage à s'acquitter du montant de cette deuxième location de benne.

Mercredi 3 août, les Elus et les Services de la Mairie réservent, auprès d'une Entreprise, l'arrivée d'un camion de terre végétale pour le mercredi 10 août, afin de clôturer la Plaine de Jeux dès le départ de la Communauté (évitant ainsi l'arrivée d'une autre Communauté). Cette terre servant dans le futur, au remblaiement de la Plaine de Jeux pour les ornières créées par les véhicules lors des pluies de la semaine dernière. A noter, M. Didier s'est également engagé à remettre une somme d'argent pour contribuer à cette remise

en état. Bien entendu, il sera évoqué et engagé des travaux dès septembre, par le Conseil Municipal pour rendre pérenne la protection de notre Plaine de Jeux, sans en empêcher, pour autant, la tenue de manifestations festives (pique-nique, événements sportifs, Autos Perdus...).

Jeudi 4 août, remplacement, comme prévu, par la Société SITA de la benne d'ordures ménagères.

Vendredi 5 août, M. Didier se déplace en Mairie pour remettre une somme pour l'aide à la réfection de la Plaine de Jeux. Un Elu le reçoit pour lui remettre un reçu.

Mardi 9 août, 12h, un Elu appelle M. Didier pour proposer un rendez-vous le soir même en vu d'un dernier point / état des lieux et pour mieux définir les horaires et conditions de leur départ du mercredi matin... M. Didier répond que, du fait des conditions climatiques, il leur est impossible de partir ce mercredi... toutes les camionnettes sont embourbées et ne pourront pas sortir les caravanes. Suivant les prévisions météo, le mardi, le mercredi et le jeudi matin aux conditions ensoleillées assècheront le sol, permettant un départ le jeudi 11 août entre 15 et 16h...

M. Didier s'engageant à nouveau de laisser le terrain sans «dépôt d'ordures». L'Elu et les Services de la Mairie décalent l'arrivée du camion de terre (au jeudi) et l'enlèvement de la benne (au vendredi)...

L'Elu redemande le rendez-vous pour le point, mercredi 10 au soir.

Mercredi 10 août, 20h30, 4 Elus se présentent afin de définir avec M. Didier les dernières modalités avant le départ du lendemain ..., celui-ci n'est pas présent... Un Elu lui téléphone...

M. Didier lui confirme le départ pour le jeudi 16h, le paiement d'une somme pour l'électricité le jeudi matin en Mairie, le nettoyage du site et de ses abords... Les 4 Elus discutent jusqu'à 22h des directives techniques pour le lendemain (planning des Techniques, arrivée du camion de terre, appel au Commissariat, moyens techniques -gants, masques, etc... pour le nettoyage par nos Agents Techniques, etc...).

A 22h30, 3 Elus encore présents sur le site voient M. Didier qui confirme tous ses dires (ci-dessus).

Jeudi 11 août, matinée, M. Didier vient en Mairie, remettre une somme pour la consommation d'électricité. Il précise que le départ ne sera pas effectué avant 17 à 18 heures... Elus et Services Mairie décalent tous les intervenants pour ce nouveau créneau horaire (Police, camion de terre, Agents techniques, Elus...).

Jeudi 11 août, dès 14 h, les 4 Agents Techniques sont présents, se relayent... et ceci jusqu'à 22h pour 2 d'entre eux.

Nous (l'ensemble du Conseil Municipal) tenons ici, à les remercier et les féliciter de leur dévouement pour le bien de la Commune et nous y associons

les Agents Administratifs qui en Mairie ont su gérer au mieux, dans cette période difficile, tous ces dossiers épineux...

A partir de 14h30, au côté des Agents Techniques, les Elus au nombre de 6 vont se relayer (en fonction de leur travail / disponibilité) pour assister à ce départ... qui fut laborieux....

Début vers 16h30, et qui tout l'après midi fera intervenir un réseau (tél, SMS, textos, mail...) de vos Elus, des Services Maire, Techniques.. pour, suivre au mieux la situation.

A 19h30, plus de 15 caravanes restent encore sur le site... avec les incertitudes que les Elus ont en tête, sur la réalité des promesses...

A partir de 20h, des camionnettes viennent, une par une, chercher les dernières caravanes.....

A 21h45, départ de la dernière caravane.....

A 21h46, mise en place de la poutre cadenassée et du camion de la Mairie en «barrage» de l'entrée de la Plaine de Jeux.

Vendredi 12 août à 8h30, arrivée du camion de terre végétale (servant dans le futur, après les travaux de condamnation d'entrée sur le site, au remblaiement et refection de la Plaine de Jeux) qui va servir à empêcher l'entrée d'autres visiteurs.

Dans la matinée, mise en place, en renfort, de 2 grosses plaques métalliques soudées entre elles... Fin....

A nouveau.....

Les Services de la Mairie et vos Elus ont fait le maximum pour que cette situation se passe au mieux pour les riverains (merci à eux de leur patience), de la sécurité, du coût pour la Commune... Bien entendu, lorsque tous les coûts auront été identifiés (et en attente des assurances de la Commune...), vous aurez un décompte précis des sommes impactées sur notre budget.

Cordialement,
l'ensemble du Conseil
Municipal de votre Commune.

